

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Swiss Ionin grün/MiaPharm

N° d'article 33533500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique, substance active pour produits cosmétiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

Informations complémentaires

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Acide citrique monohydraté

No. CAS 5949-29-1

No. EINECS 201-069-1

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

Autres ingrédients

Eau

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

No. CAS 7732-18-5
 No. EINECS 231-791-2
 Concentration >= 50 %
 Le renvoi: [4]

Glycerol

No. CAS 56-81-5
 No. EINECS 200-289-5
 Concentration >= 10 < 25 %
 Le renvoi: [4]

hydroxy-apatite (Ca₅(OH)(PO₄)₃)

No. CAS 1306-06-5
 No. EINECS 215-145-7
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

Sodium chloride

No. CAS 7647-14-5
 No. EINECS 231-598-3
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

phosphate de trisodium hydrat

No. CAS 10101-89-0
 No. EINECS 231-509-8
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

H315
 H319
 H335

Magnesium hydrogenorthophosphate

No. CAS 7757-86-0
 No. EINECS 231-823-5
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18(even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts

No. CAS 147170-44-3
 No. EINECS 931-333-8
 Numéro d'enregistrement 01-2119489410-39
 Concentration < 1 %
 [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318
 Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 >= 4 < 10 %
 Eye Dam. 1 >= 10 %

eau

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

No. CAS 7732-18-5
 No. EINECS 231-791-2
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

Éthanol

No. CAS 64-17-5
 No. EINECS 200-578-6
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 2 H225

peroxyde de magnésium

No. CAS 1335-26-8
 No. EINECS 215-627-7
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Ox. Sol. 2 H272

Carbonate de magnésium

No. CAS 546-93-0
 No. EINECS 208-915-9
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

L-menthol

No. CAS 2216-51-5
 No. EINECS 218-690-9
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319

trans-menthone

No. CAS 89-80-5
 No. EINECS 201-941-1
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 4 H302
 Aquatic Chronic 3 H412

Nitrite de sodium

No. CAS 7632-00-0
 No. EINECS 231-555-9
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Ox. Sol. 3 H272
 Acute Tox. 3 H301
 Eye Irrit. 2 H319
 Aquatic Acute 1 H400

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

1,8-Cineole

No. CAS 470-82-6
 No. EINECS 207-431-5
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Skin Sens. 1B H317

Pyrogallol

No. CAS 87-66-1
 No. EINECS 201-762-9
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 4 H302
 Acute Tox. 4 H312
 Acute Tox. 4 H332
 Muta. 2 H341
 Aquatic Chronic 3 H412

acétate de L-menthyle

No. CAS 2623-23-6
 No. EINECS 220-076-0
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

isomenthone

No. CAS 491-07-6
 No. EINECS 207-727-4
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1 H317

4,5,6,7-tétrahydro-3,6-diméthylbenzofuranne

No. CAS 494-90-6
 No. EINECS 207-795-5
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

(+)-neomenthol

No. CAS 2216-52-6
 No. EINECS 218-691-4
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Irrit. 2 H315

Dipentène

No. CAS 138-86-3
 No. EINECS 205-341-0
 Concentration < 1 %

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

CLP

Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

DSD

Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent C

p-menth-4(8)-ène-3-one

No. CAS 89-82-7

No. EINECS 201-943-2

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

p-menth-1-ene-4-ol

No. CAS 562-74-3

No. EINECS 209-235-5

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319

Farnesol

No. CAS 4602-84-0

No. EINECS 225-004-1

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Eye Irrit. 2	H319

(1S)-alpha-Pinène

No. CAS 7785-26-4

No. EINECS 232-077-3

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

(1S)-bêta-Pinène

No. CAS 18172-67-3

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

No. EINECS 242-060-2
 Concentration < 1 %
 [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1 H317
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1
 Aquatic Chronic 1 M = 1
 1

3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol

No. CAS 78-70-6
 No. EINECS 201-134-4
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319
 Skin Sens. 1B H317

Fluor

No. CAS 7782-41-4
 No. EINECS 231-954-8
 Concentration < 1 %
 [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Gas 1 H270
 Press. Gas
 Acute Tox. 2 H330
 Skin Corr. 1A H314

Iode

No. CAS 7553-56-2
 No. EINECS 231-442-4
 Numéro d'enregistrement 01-2119485285-30-XXXX
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H312
 Acute Tox. 4 H332
 Aquatic Acute 1 H400

Méthanol

No. CAS 67-56-1
 No. EINECS 200-659-6
 Numéro d'enregistrement 01-2119433307-44-XXXX
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucune mesure particulière. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13
Classe de stockage (Suisse)	NG

Des matières solides non combustibles
Other solid hazardous substances
without hazardous
classification/labelling

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Glycerol

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	50	mg/m ³
Valeur limite à courte terme	100	mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAWKT AN

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	semi-liquide			
Couleur	beige			
Point d'éclair				
Valeur	°C			
Remarque	Non applicable			
Pression de vapeur				
Remarque	Non applicable			
Densité				
Valeur	1.1	à	1.2	g/ml
Viscosité				
Valeur	20	à	120	mPa.s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Ne pas documenté.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	rat		
DL50		3550	mg/kg

Éthanol

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

Source Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.

Éthanol

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

Glycerol

Espèces	rat		
DL50		12600	mg/kg

Glycerol

Espèces	rat		
NOAEL		1310	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Ne pas documenté.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	lapin		
DL50	>	10000	mg/kg

Éthanol

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

Glycerol

Espèces	lapin		
	>	10000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Ne pas documenté.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Sodium chloride**

Espèces	rat		
CL 50	>	42000	mg/m ³
Durée d'exposition		1	h

Éthanol

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun

sensibilisation

Remarque Aucun

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Aucun

Mutagénicité

Remarque Aucun

Mutagénicité (Composants)**Glycerol**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

Glycerol

évaluation

Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Aucun

Cancérogénicité

Remarque

Aucun

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque

non déterminé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque

Aucun données connues.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Sodium chloride**

Espèces

Lepomis macrochirus

CL 50

5840

mg/l

Durée d'exposition

96

h

Glycerol

Médi

8100

mg/l

ane

Durée d'exposition

96

h

Glycerol

Espèces

truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

CL 50

54

g/l

Durée d'exposition

96

h

Toxicité pour les daphnies

Remarque

Aucun données connues.

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Sodium chloride**

Espèces

Daphnia

NOEC

1500

mg/l

Durée d'exposition

7

d

Sodium chloride

Espèces

Daphnia magna

CL 50

1661

mg/l

Durée d'exposition

48

h

Glycerol

Espèces

Daphnia

CE50

10

g/l

Toxicité pour les algues

Remarque

Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries

Remarque

Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Glycerol**

Espèces

Pseudomonas putida

EC5

> 10

g/l

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

Durée d'exposition 16 h

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**Glycerol**

log Pow

-1.76

Source

Banque de données de substances GESTIS

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nom commercial: Swiss Ionin grün/MiaPharm

Numéro de la matière: 335335

Version: 1 / CH

Date de révision: 07.01.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 07.01.19

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.